

N° DEL 2015.02.18/024

VILLE DE BRIANÇON



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le mercredi 18 février 2015 à 17h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1^{er} étage de la CCB, sous la présidence de Monsieur Gérard FROMM, Maire.

CONVOCAATION	
Date	11/02/2015
Affichage	11/02/2015

Etaiet Présents : GUERIN Nicole, POYAU Aurélie, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, BOVETTO Fanny, DUFOUR Maurice, AIGUIER Yvon, JALADE Jacques, MARCHELLO Marie, DAVANTURE Bruno, PETELET Renée, DJEFFAL Mohamed, PROREL Alain, MILLET Thibault, BRUNET Pascale, BOREL Jean-Paul, PONSART Marie-Hélène, CIUPPA Marcel, FABRE Mireille, GRYZKA Romain, VALDENNAIRE Catherine, MONIER Bruno, MUHLACH Catherine, PICAT RE Alessandro, BREUIL Marc, ARMAND Emilie.

NOMBRE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL		
En Exercice	Présents	Nombre suffrages exprimés
33	27	28

Etaiet Représentés :

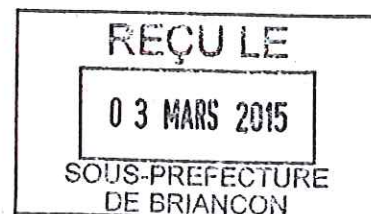
MARTINEZ Gilles pouvoir à GUERIN Nicole, JIMENEZ Claude pouvoir à PROREL Alain, KHALIFA Daphné pouvoir à POYAU Aurélie, ROMAIN Manuel pouvoir à DJEFFAL Mohamed, DAZIN Florian pouvoir à PICAT RE Alessandro.

THEME : FINANCES 9.

OBJET : SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DU SECTEUR VIE CITOYENNE ET AUTRES.

Absents Excusés : PEYTHIEU Eric, MARTINEZ Gilles, JIMENEZ Claude, KHALIFA Daphné, ROMAIN Manuel, DAZIN Florian.

Secrétaire de Séance : DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Mohamed DJEFFAL.

La Ville de Briançon tient à poursuivre ses encouragements envers les associations qui s'occupent de la vie citoyenne et autres par le biais d'une participation financière.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- D'autoriser Monsieur le Maire à accorder les montants détaillés sur le tableau en annexe, pour l'exercice 2015 ;
- Dit que les crédits nécessaires sont inscrits au budget en section fonctionnement ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint ou conseiller municipal délégué à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Mesdames GUERIN Nicole (*pouvoir de Monsieur MARTINEZ*), MARCHELLO Marie et Monsieur BOREL Jean-Paul quittent la salle où se déroule la séance déclarative du conseil municipal et ne prennent pas part au vote, en référence à l'article L2131-11 du Code Général des Collectivités Territoriales : « *Sont illégales les délibérations auxquelles ont pris part un ou plusieurs membres du conseil intéressés à l'affaire qui en fait l'objet, soit en leur nom personnel, soit comme mandataires* ».

POUR : 28
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

TRANSMIS LE 02 MARS 2015
PUBLIÉ LE 02 MARS 2015
NOTIFIÉ LE 03 MARS 2015

Le Maire,
Gérard FROMM.




SUBVENTIONS ANNEE 2015
ASSOCIATIONS VIE CITOYENNE ET AUTRES

NOM DES ASSOCIATIONS	MONTANT
Association Arnica Montana (étude milieux naturels)	2 100,00
Association du Comité des fêtes de Pont de Cervières	500,00
Association des Eclaireuses et Eclaireurs de France	1 520,00
Ligue de protection des oiseaux (L.P.O)	6 100,00
MJC - Zanzibar	23 000,00
Association souvenir sauvegarde histoire militaire (3 actions)	2 300,00
Association pour le Don du sang bénévole dans le briançonnais	250,00
Association les Cros Mignons	500,00
Lez'arts des Cimes	1 500,00
Fonds International d'Urgence des Nations Unies pour l'Enfance (U.N.I.C.E.F)	500,00
Association "au coin du jeu"	1 000,00
Maths en Jean's	1 000,00
TOTAL	40 270,00

